



Date Butoir d'inscription :  
8 novembre 2024

Le SNU PÔLE EMPLOI Auvergne Rhône-Alpes t'invite à participer à un congé de formation syndicale (CFS) :

## Nouveaux recrutés, quels sont vos droits ?

Nous t'invitons à venir débattre avec nous de ces questions au travers d'apports théoriques et de retours d'expériences de collègues.

**Le 09 décembre 2024 de 09h30 à 16h30**

En présentiel à la Bourse du Travail - 32 avenue de l'Europe, 38100 GRENOBLE

OU

En visioconférence

## Comment participer ?

Ce CFS est de droit dans la convention collective : 15 jours par an, pour tout le personnel (public/privé), syndiqué ou non.

Envoyer le formulaire ci-dessous au plus tard un mois avant la date de démarrage du CFS à :

- Relations Sociales : [relations-sociales.ara@pole-emploi.fr](mailto:relations-sociales.ara@pole-emploi.fr)
- Copie : ton ELD
- Copie : [syndicat.snu-ara@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snu-ara@pole-emploi.fr)

Enregistrer l'absence sur Horoquartz → Self Service/ WD5/CFES  
(attention ce motif d'absence ne permet pas le remboursement des frais de transport et de repas)

Joindre l'autorisation d'absence envoyée par relations sociales



*Mr le Directeur Régional*

## **DEMANDE DE CONGE DE FORMATION SYNDICALE**

*Je soussigné(e), (Nom, prénom)*

.....  
**sollicite un congé de formation syndicale afin de participer à une session organisée par le SNU POLE EMPLOI FSU ARA le 09 décembre 2024 :**

- 9 décembre 2024 : Bourse du Travail 32 avenue de l'Europe, 38100 GRENOBLE**
  
- 9 décembre 2024 : en visioconférence**

Conformément aux dispositions de l'article L. 451-1 du Code du Travail, dans le cadre d'une session habilitée par CULTURE ET LIBERTE – 5 rue St Vincent de Paul – 75010 PARIS.

**A** .....

*Le* .....

**(Signature)**